

PARIS-EST SUP
Ecole Doctorale « Cultures et Sociétés »
80 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil
www.paris-est-sup.fr
SIRET 13002807900015

Constitution du dossier de candidature au contrat doctoral
de l'ED « Cultures et Sociétés »
2021-2022

Le dossier **complet** (version électronique uniquement en **1 fichier unique PDF**;) est à déposer au secrétariat de l'école doctorale au plus tard le

lundi 14 juin 2021 à 12h

à

ed-cs@univ-paris-est.fr

Pièces à fournir

- Mémoire de Master
- Dossier de candidature constitué des pièces suivantes :
 - ✓ Procès-verbal de soutenance du Master (**peut être remis jusqu'au mercredi 30 juin**)
 - ✓ Relevés de notes du Master 1 et 2
 - ✓ Projet de thèse (4 pages)
 - ✓ Projet professionnel après la thèse (1 page)
 - ✓ Curriculum Vitae
 - ✓ Lettre de recommandation du directeur de thèse
 - ✓ Lettre de soutien du directeur d'EA
- Charte des thèses

Calendrier :

1. **Lundi 14 juin 2021 à 12h** : date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès de la responsable administrative de l'École doctorale. L'attestation de soutenance du Master peut compléter le dossier jusqu'au **mercredi 30 juin**.

2. **Jeudi 24 juin candidat.e.s UGE et vendredi 25 juin 2021 candidat.e.s UPEC à partir de (horaires à préciser)** : auditions des candidats auront lieu uniquement **en visioconférence**. La durée de la présentation du candidat est fixée à 30 minutes (15 minutes de présentation du projet par le candidat, la lettre de recommandation du directeur/directrice de thèse doit contenir les éléments qui auraient été dits lors des 5 minutes orales habituelles (1 à 2 page(s)) et 10 minutes de questions/d'échanges avec le jury)

Le candidat peut envoyer **uniquement s'il le juge absolument nécessaire** un ppt de **6 slides maximum** indépendamment de son dossier mais dans le même courrier

3. **A partir du 19 juillet 2021** : décision sur l'attribution des contrats doctoraux.